



ÉDITO

Chères Bullyloises, chers Bullyois,

L'enquête publique relative à la révision de notre Plan Local d'Urbanisme s'est tenue du 12 mai au 13 juin 2025, moment essentiel qui a permis à chacune et chacun d'entre vous de prendre connaissance du projet d'aménagement de notre territoire et de faire entendre sa voix.

Nous tenons à saluer l'engagement dont vous avez fait preuve. En effet, ce sont 74 personnes qui ont été reçues par le commissaire enquêteur lors de ses cinq permanences. 24 contributions ont été déposées sur le registre numérique, auxquelles s'ajoutent 7 courriers adressés à ce dernier. Mais il y a eu également plus de 250 consultations du dossier, que ce soit en mairie, sur le registre numérique ou via notre site internet. **Ces chiffres sont importants, notre population est vigilante, impliquée, et profondément attachée à l'avenir de notre village.** Ce processus, certes long et technique, est un exercice démocratique fondamental. Il permet à tous, habitants comme associations, de participer à la définition d'un projet d'intérêt général, au service de notre cadre de vie et des générations futures.

Le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur, approuvé en 2007, dont la démarche de lancement a été faite en 2002, soit près d'un quart de siècle de gestation.

Autant dire que les enjeux du début des années 2000 ne sont plus ceux d'aujourd'hui. Face à l'évolution des besoins, aux transitions environnementales et à la pression foncière, notre commune ne peut plus se permettre de subir son urbanisation. Elle doit la maîtriser. Elle doit la penser.

Les observations formulées lors de cette enquête sont légitimes et les inquiétudes exprimées, compréhensibles.

Mais nous avons une responsabilité : bâtir un document clair, équilibré, conforme à notre Projet d'Aménagement et de Développement Durables, et respectueux des cadres législatifs en vigueur.

Le 17 juin dernier, le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif, a remis au Conseil municipal une synthèse des remarques émises par les Personnes Publiques Associées, par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, ainsi que par les citoyens et les associations ayant pris part à la démarche.

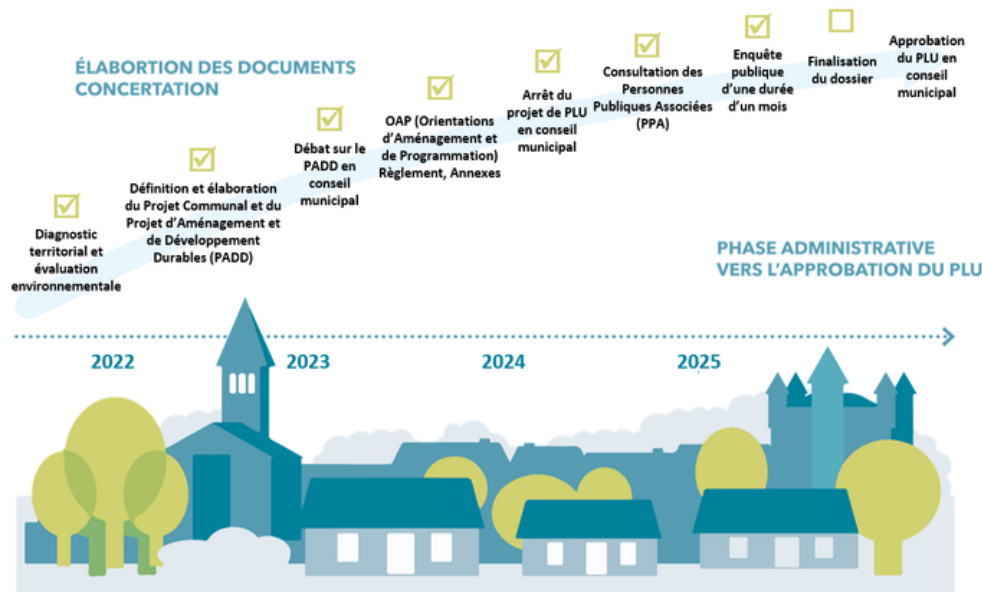
Notre équipe municipale va répondre, point par point, à chacune de ces contributions. **Ce travail rigoureux précédera la remise des conclusions définitives du commissaire enquêteur, qui seront rendues publiques en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.**

Dès maintenant et jusqu'à l'automne, nous retravaillerons notre projet, lèverons les éventuelles réserves, et ferons les arbitrages nécessaires pour aboutir à un document qui engage notre commune pour les dix années à venir.

Notre volonté est claire : pouvoir adopter le nouveau Plan Local d'Urbanisme à l'automne prochain, dans la mesure du possible. Ce document révisé permettra à Bully d'aborder l'avenir avec sérénité, en cohérence avec nos valeurs et notre territoire.

Nous remercions très sincèrement toutes celles et ceux qui ont pris le temps d'apporter un regard critique, exigeant et constructif sur ce travail amorcé il y a bientôt trois ans. Votre implication est précieuse.

Alexandre GIRIN, adjoint à l'urbanisme



RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION

L'arrêt du réseau cuivre est confirmé pour les 5 communes suivantes : L'Arbresle, Savigny, Dommartin, Bully et Bibost.
Avec deux dates à retenir :

- fermeture commerciale au 31 janvier 2026
- fermeture technique au 31 janvier 2028

A partir de la fermeture commerciale du 31 janvier 2026, l'opérateur cuivre (Orange) pourra communiquer les adresses où il y a encore une prise cuivre active (sur demande du Maire de la commune).

Des supports de communications sont disponibles :

- Fédération française des telecom : <https://www.fftelecoms.org/communiqués-et-dossiers-de-presse/fermeture-du-reseau-cuivre-la-telephonie-fixe-se-modernise-dans-6-communes/>

Cet article contient des liens vers des plaquettes, infographie, vidéos. Valables même si un peu daté

- Etat : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>
- Arcep : <https://www.arcep.fr/mes-demarches-et-services/collectivites/fiches-pratiques/la-fermeture-du-reseau-cuivre-quels-enjeux-pour-la-connectivite-de-mon-territoire.html>

Vous pouvez tester votre éligibilité sur : <https://www.xpfibre.com/test-eligibilite-particuliers>

FÊTE DU 14 JUILLET

La soirée du **13 juillet** aura lieu à l'espace du Repiel et sera organisée par les classes en 6 (cf. article plus bas).

Le feu d'artifice offert par la Municipalité sera tiré à 23 h.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel forum aura lieu le **dimanche 7 septembre** entre 9 h 30 et 12 h sur la place du Château.

En cas de mauvaise météo, vous retrouverez les associations bullyloises à la Maison des Associations.

LE RECRUTEMENT POUR LES VENDANGES 2025

Formulaire de candidature - Vendanges 2025

Tu es intéressé(e) pour faire les vendanges 2025 dans le Rhône ?

La Team AGRI EMPLOI 69 recrute chaque année des centaines de vendangeur(ses) pour des missions pouvant aller de quelques jours à quelques semaines !

Alors, remplis le formulaire via le lien ci-après pour déposer ta candidature chez AGRI EMPLOI 69 :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSerncrn5xzdwkbN01YL-LsowTdoG2koOO2d8HLgVWqNmKCX3g/viewform>

La Team AGRI EMPLOI te recontactera d'ici quelques semaines !

Information importante : nous n'effectuons pas les démarches d'embauches pour les salariés étrangers hors Union Européenne



LA LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE

Communiqué d'information technique et réglementaire n° 2 relatif à la mise en œuvre de l'arrêté du 21/11/2021 relatif à la protection des abeilles dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée.

L'arrêté ministériel du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur est en cours de révision pour une mise en application en 2026 et devrait permettre une meilleure articulation avec l'arrêté relatif à la protection des abeilles et autres pollinisateurs dans les années à venir.

Toutefois, par arrêté du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur, un nouvel article a été ajouté à l'arrêté ministériel du 27 avril 2021 permettant l'utilisation de produits phytosanitaires sur vigne sans mention abeille en période de floraison lorsqu'il n'existe pas d'alternative. C'est le cas des produits phytopharmaceutiques utilisables en agriculture biologique.

Ainsi, pour cette campagne 2025 de lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, les viticulteurs AB pourront réaliser leurs traitements insecticides contre la flavescence dorée de la vigne dans les mêmes conditions que l'agriculture conventionnelle.

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-de-la-vigne-r537.html>



BALADE APÉRITIVE

Le **samedi 2 août** de 10 h à 12 h 30

Visite commentée du centre bourg et de ses sites du patrimoine. Durant 2 heures nous vous proposons de parcourir l'histoire de Bully et ses ruelles aux belles bâtisses en Pierres Dorées.

La visite se terminera par un apéritif élaboré avec des produits locaux.

Cette visite de Bully sera axée sur le circuit du patrimoine composé de 10 panneaux explicatifs situés aux abords de sites incontournables de la commune.

Tarif unique : 10 € - Tarif incluant la visite guidée + l'apéritif

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au plus tard 48 h avant la date de la visite.

officedetourisme@paysdelarbresle.fr - www.arbresletourisme.fr

APPEL A BENEVOLES

Nous faisons appel à toutes les personnes de bonne volonté qui souhaiteraient rejoindre le groupe de bénévoles des trois communes pour aider à l'organisation des spectacles des prochaines saisons culturelles.

Pour plus de renseignements, contactez Florence DEVAY au 06 04 01 28 67 ou par mail à devay.florence.cs@gmail.com



UNE FUTURE SAISON CULTURELLE ENTIÈREMENT MUTUALISÉE AVEC LES COMMUNES DE L'ARBRESLE ET SAINT-GERMAIN-NUELLES

En 2018 le partenariat entre nos trois communes s'est concrétisé avec trois spectacles en commun : Le PASS TRIO était né.

La mutualisation entre les trois communes a permis de présenter au fil du temps des spectacles exceptionnels qui ont attiré de nombreux spectateurs et ont renforcé cette énergie de territoire.

En parallèle depuis 2022, un programme d'éducation artistique et culturelle "L'école du spectateur", coorganisé par les communes de Lentilly, L'Arbresle et Saint-Germain-Nuelles a permis de toucher les scolaires du territoire, avec 5 représentations dont une tout public en itinérance sur les 3 communes.

Pour la saison 2025-2026 et les suivantes, nous avons souhaité renforcer la mutualisation et décidé de créer une saison entièrement commune sur les trois communes de Bully, L'Arbresle et Saint Germain Nuelles, afin de proposer aux habitants du territoire une offre culturelle de qualité, abordable et à proximité de chez eux.

Cette première saison sera constituée de 16 spectacles pour 25 représentations à destination de tous les publics, y compris les scolaires de la maternelle au collège.

Le principe est d'utiliser les infrastructures de chaque commune et de répartir les spectacles dans les salles les plus adaptées en fonction des caractéristiques techniques de chacun d'eux.

Un des principaux objectifs est également d'unir les moyens financiers, humains et techniques de chaque commune pour pouvoir accueillir des spectacles de plus grande envergure et en plus grand nombre.

Programmation de la 1ère saison culturelle mutualisée « EN TRIO »

Cette année, pour la première saison culturelle entièrement mutualisée « En Trio » nous vous donnons rendez-vous, le **mardi 9 septembre** à 19 h à la salle du Repiel, pour la présentation de la sélection 2025/2026.

Au cours de la soirée, nous accueillerons KOSH un artiste local qui excelle en « beatbox ».

Mais il fait en réalité bien plus que cela ! C'est une véritable rencontre humaine, pleine d'humour et d'originalité.



Les nouvelles plaquettes de la Saison Culturelle à venir, seront distribuées en même temps que le lien de début septembre. Celles-ci mettront en lumière les artistes et les spectacles retenus

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les **19, 20 et 21 septembre 2025** : année de célébration du patrimoine architectural.

Au-delà des Journées européennes du patrimoine, 2025 marque aussi le 50^e anniversaire de « l'Année européenne du patrimoine architectural » de 1975. Cette initiative du Conseil de l'Europe a été déterminante pour la reconnaissance du patrimoine architectural comme facteur clé de la qualité de vie et pour l'amélioration des efforts de préservation dans toute l'Europe.

Retenez cette date, car comme chaque année notre village de Bully participera activement à cet événement.



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

TRAITEMENT DES DÉCHETS

! ATTENTION - TRI DES DÉCHETS !

**Pensez
à la bonne
destination de
vos cartons !**



LES CARTONS BRUNS
(EMBALLAGES VOLUMINEUX,
CARTONS DE DÉMÉNAGEMENT, ETC.)



**NE DOIVENT PAS
ÊTRE MIS DANS
LES POUBELLES**



**DIRECTION LA
DÉCHÈTERIE !**



Zoom sur **LES REFUS DE TRI** dans les contenants jaunes

Zoom sur 3 erreurs courantes à éviter !



Les **déchets d'hygiène** (couches culottes, mouchoirs, essuie-tout...) ne sont pas des emballages.



A jeter avec les ordures ménagères



Les pochettes plastique, porte-vue et stylos ne sont pas des emballages.



A jeter avec les ordures ménagères

Pensez à les donner ou à la réutiliser s'ils sont encore en bon état



Les **emballages imbriqués**, mis les uns dans les autres, sont mal détectés dans les centre de tri et ne sont donc pas triés.



A jeter dans le bac ou la colonne jaune en vrac, sans sac

FESTIVAL D'INAUGURATION DES MURMURES DU TEMPS

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle organise le **samedi 13 septembre** le festival d'inauguration du parcours artistique et culturel Les Murmures du Temps !

Au programme :

- Le matin et l'après-midi des balades accompagnées par des médiatrices culturelles et en présence des artistes des œuvres à la découverte des 3 circuits des Murmures du Temps et du patrimoine du Pays de L'Arbresle (L'Arbresle/Eveux, Saint Germain Nuelles et Sain Bel/Savigny)
- De 14 h à 19 h au Val des Chènevières à L'Arbresle / Eveux :
 - Des animations de spectacle vivant (spectacles de clown, théâtre, improvisation, marionnettes) proposés par l'association Saint-Yan Scintillant qui s'est vue confier la direction artistique de cette programmation
 - Un spectacle de danse contemporaine en partenariat avec la Biennale de Danse de Lyon
 - Restauration sucrée et buvette sur place

Solution de repli possible à la salle Claude Terrasse à L'Arbresle en cas de mauvais temps

Une belle journée festive et gratuite qui mettra en avant l'art sous toutes ses formes !

SEMAINE BLEUE DU 6 AU 12 OCTOBRE

Ateliers intergénérationnels de théâtre d'images



Entre grands-parents et petits enfants 6-11 ans,
venez inventer collectivement un kamishibai :
une histoire illustrée qui donnera un spectacle

- Où ? à L'Ehpad des Collonges-St Germain-Nuelles
- Quand? Atelier d'essai le 3 septembre 2025 - 10h30-12h
Ateliers les 10, 17, 24 sept et 1er octobre - en matinée
- Spectacle restitution : le 8 octobre à l'Ehpad
le 11 octobre dans une médiathèque de la CCPA
- Contact: animation@ehpad-lescollonges.fr



Ateliers gratuits proposés dans le cadre de la semaine bleue du Pays de L'Arbresle coordonnée par la CCPA



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS BULLY

Le concours de pétanque de l'amicale des sapeurs pompiers se tiendra le **vendredi 4 juillet** à l'espace Repiel. Fin des inscriptions à 19 h 45. Venez nombreux !



CLASSES EN 6 BULLY

Dimanche 13 juillet : une soirée festive !

La classe en 6 de Bully vous attend pour une soirée pleine de saveurs et de bonne humeur !

Avec le feu d'artifice et la soirée dansante animée par GK Sono.

Dès 20 h, régaliez-vous avec un menu traiteur à 18 € uniquement sur réservation.

Le menu sera : poulet rôti & potatoes, fromage sec, 1 boisson et 1 café.

Envie de grignoter sur le pouce ? Vous trouverez également sur place : un stand snack et une buvette.

Infos & réservations **jusqu'au 4 juillet** sur : HelloAsso avec le QR code

Auprès de Sophie : 06 50 13 70 09 et de Cyril : 06 83 33 95 51

Venez nombreux partager ce moment festif avec nous !



AGENDA

JUILLET

V	4	Concours de pétanque - Amicale des Sapeurs Pompiers - A partir de 19 h - Espace Repiel
D	13	Fête nationale - Repas, buvette, bal et feu d'artifice A partir de 20 h - Espace Repiel

AOUT

S	2	Balade apéritive - Office du Tourisme de l'Arbresle - 10 h à 12 h30
---	---	--

SEPTEMBRE

D	7	Forum des associations - Municipalité 09 h 30 - 12 h - Place du Château
M	9	Présentation de la saison culturelle - Municipalité A partir de 19 h - Salle du Repiel- Entrée libre
S	13	Inauguration des Murmures du Temps
;	20	Journées européennes du patrimoine
)	21	Municipalité